

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET *(non audité)*
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2019	31 décembre 2018	31 mars 2018
Produits			
Primes reçues			
Primes brutes souscrites	10 703 \$	10 271 \$	9 293 \$
Primes cédées	(1 108)	(1 226)	(1 119)
Total des primes, montant net	9 595	9 045	8 174
Produits nets tirés des placements (note 6)			
Produits nets tirés des placements – réguliers	1 450	1 632	1 573
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	4 365	(398)	(1 487)
Total des produits nets tirés des placements	5 815	1 234	86
Honoraires et autres produits	1 479	1 420	1 433
	16 889	11 699	9 693
Prestations et charges			
Prestations aux titulaires de polices			
Montant brut	9 164	8 737	7 996
Montant cédé	(617)	(599)	(625)
Total des prestations aux titulaires de polices, montant net	8 547	8 138	7 371
Participations des titulaires de polices et bonifications	440	358	458
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	4 925	190	(1 049)
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	13 912	8 686	6 780
Commissions	610	673	594
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 301	1 311	1 237
Taxes sur les primes	130	128	121
Charges financières	72	70	71
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	53	59	49
Bénéfice avant impôt	811	772	841
Impôt sur le résultat (note 15)	130	50	77
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	681	722	764
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(9)	(21)	—
Bénéfice net	690	743	764
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées (note 12)	33	33	33
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	657 \$	710 \$	731 \$
Bénéfice par action ordinaire (note 12)			
De base	0,665 \$	0,719 \$	0,740 \$
Dilué	0,665 \$	0,719 \$	0,739 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL *(non audité)*
(en millions de dollars canadiens)

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2019	31 décembre 2018	31 mars 2018
Bénéfice net	690 \$	743 \$	764 \$
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net			
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	(214)	684	755
Profits (pertes) de change latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	60	(60)	(80)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(8)	8	11
Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	159	46	(87)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(29)	(9)	15
(Profits) pertes réalisés sur les actifs disponibles à la vente	(5)	(1)	1
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	1	—	26
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	(5)
(Profits) pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	—	—	12
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	—	—	(3)
Participations ne donnant pas le contrôle	(66)	(14)	10
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	12	8	(4)
Total des éléments qui pourraient être reclassés	(90)	662	651
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les états consolidés du résultat net			
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (note 14)	(114)	(241)	46
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	26	58	(9)
Participations ne donnant pas le contrôle	11	22	(2)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(3)	(5)	1
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	(80)	(166)	36
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(170)	496	687
Bénéfice global	520 \$	1 239 \$	1 451 \$

BILANS CONSOLIDÉS (non audité)
(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2019	31 décembre 2018
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 481 \$	4 168 \$
Obligations (note 6)	126 299	124 862
Prêts hypothécaires (note 6)	25 509	25 014
Actions (note 6)	10 063	9 290
Immeubles de placement (note 6)	5 449	5 218
Avances consenties aux titulaires de polices	8 826	8 929
	180 627	177 481
Actifs détenus en vue de la vente (note 4)	908	897
Fonds détenus par des assureurs cédants	9 299	9 251
Goodwill	6 530	6 548
Immobilisations incorporelles	3 931	3 976
Instruments financiers dérivés	496	417
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	724	731
Immobilisations corporelles	445	448
Autres actifs	2 996	2 567
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	6 074	5 202
Actifs au titre des cessions en réassurance (note 9)	6 124	6 126
Impôt exigible	185	218
Actifs d'impôt différé	928	981
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 10)	219 793	209 527
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente (note 4)	3 432	3 319
Total de l'actif	442 492 \$	427 689 \$
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 9)	170 790 \$	166 720 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement (note 9)	1 729	1 711
Passifs détenus en vue de la vente (note 4)	908	897
Déventures et autres instruments d'emprunt	6 381	6 459
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	1 381	1 367
Instruments financiers dérivés	1 254	1 562
Créditeurs	3 174	3 262
Autres passifs	4 520	3 855
Impôt exigible	494	402
Passifs d'impôt différé	1 236	1 210
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 10)	219 793	209 527
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente (note 4)	3 432	3 319
Total du passif	415 092	400 291
Capitaux propres		
Participations ne donnant pas le contrôle		
Surplus attribuable au compte de participation de filiales	2 752	2 737
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	125	138
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Capital social		
Actions privilégiées	2 714	2 714
Actions ordinaires (note 11)	7 298	7 283
Surplus cumulé	13 483	13 342
Cumul des autres éléments de bénéfice global	875	1 045
Surplus d'apport	153	139
Total des capitaux propres	27 400	27 398
Total du passif et des capitaux propres	442 492 \$	427 689 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES *(non audité)*
(en millions de dollars canadiens)

31 mars 2019					
Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	9 997 \$	139 \$	13 342 \$	1 045 \$	27 398 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	—	—	(109)	—	(109)
Solde révisé au début de l'exercice	9 997	139	13 233	1 045	27 289
Bénéfice net (perte nette)	—	—	690	—	681
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	(170)	46
	9 997	139	13 923	875	27 846
Dividendes aux actionnaires					
Détenteurs d'actions privilégiées (note 12)	—	—	(33)	—	(33)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(408)	—	(408)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 11)	15	(30)	—	—	28
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	11	—	—	11
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	—	—	—	(26)
Actions annulées aux termes des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	33	—	—	(36)
Profit de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	1	—	(1)
Solde à la fin de la période	10 012 \$	153 \$	13 483 \$	875 \$	27 400 \$

31 mars 2018					
Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	9 974 \$	143 \$	12 098 \$	386 \$	25 536 \$
Changement de méthode comptable	—	—	(64)	—	(64)
Solde révisé au début de l'exercice	9 974	143	12 034	386	25 472
Bénéfice net	—	—	764	—	764
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	687	(5)
	9 974	143	12 798	1 073	26 918
Dividendes aux actionnaires					
Détenteurs d'actions privilégiées (note 12)	—	—	(33)	—	(33)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(385)	—	(385)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 11)	11	(38)	—	—	36
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	16	—	—	—
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 11)	(15)	—	—	—	—
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 11)	12	—	(12)	—	—
Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle dans PanAgora	—	—	(54)	—	(21)
Perte de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(3)	—	3
Solde à la fin de la période	9 982 \$	121 \$	12 311 \$	1 073 \$	26 435 \$

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE *(non audité)*
(en millions de dollars canadiens)

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	811 \$	841 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(37)	(123)
Ajustements :		
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	5 206	(805)
Variation des fonds détenus par des assureurs cédants	78	231
Variation des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	15	(4)
Variation des actifs au titre des cessions en réassurance	(172)	24
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(4 365)	1 487
Autres	(727)	(492)
	809	1 159
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires (note 11)	15	11
Actions ordinaires achetées et annulées (note 11)	—	(15)
Émission de débentures et de billets de premier rang	—	498
Remboursement de débentures	—	(200)
Augmentation (diminution) de la marge de crédit d'une filiale	20	(94)
Augmentation (diminution) des débentures et autres instruments d'emprunt	1	(18)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(408)	(385)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(33)	(33)
	(405)	(236)
Activités d'investissement		
Ventes et échéances d'obligations	5 653	6 677
Encaissements sur prêts hypothécaires	436	655
Ventes d'actions	528	482
Ventes d'immeubles de placement	7	12
Variation des avances consenties aux titulaires de polices	13	3
Produit des actifs détenus en vue de la vente	—	169
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	—	(222)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie classés comme actifs détenus en vue de la vente (note 4)	31	—
Placement dans des obligations	(5 040)	(6 951)
Placement dans des prêts hypothécaires	(983)	(1 094)
Placement dans des actions	(474)	(601)
Placement dans des immeubles de placement	(214)	(133)
	(43)	(1 003)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(48)	124
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	313	44
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	4 168	3 551
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	4 481 \$	3 595 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	1 344 \$	1 306 \$
Intérêts versés	46	38
Dividendes reçus	70	58

NOTES ANNEXES RÉSUMÉES (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) est une société inscrite en bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada et sa société mère est la Corporation Financière Power (la Financière Power).

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, l'épargne-retraite, la gestion de placements et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe, par l'entremise de ses filiales en exploitation, dont La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial) et Putnam Investments, LLC (Putnam).

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers) de la compagnie au 31 mars 2019 et pour le trimestre clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 1^{er} mai 2019.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les présents états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités et aux notes annexes de la compagnie au 31 décembre 2018.

Les états financiers de la compagnie au 31 mars 2019 ont été préparés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), en utilisant les mêmes méthodes comptables et de calcul que pour les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, sauf dans les cas décrits ci-dessous.

Changements de méthodes comptables

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019, la compagnie a appliqué IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (IFRIC 23). L'interprétation fournit des précisions sur la façon d'appliquer les exigences de comptabilisation et d'évaluation prescrites par IAS 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser. Aux termes d'IFRIC 23, une provision pour impôt incertain est évaluée lorsque cet impôt atteint le seuil de probabilité aux fins de constatation, évaluation qui est fondée sur le montant le plus probable. La provision pour impôt incertain sera classée dans l'impôt exigible ou l'impôt différé en fonction de l'incidence qu'aurait un refus du traitement sous-jacent de l'impôt incertain sur la charge d'impôt à comptabiliser à la date du bilan. L'application de l'interprétation de la norme a donné lieu à une diminution de 109 \$ du solde d'ouverture du surplus cumulé au 1^{er} janvier 2019.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019, la compagnie a adopté IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui remplace IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17). La norme prévoit de nouvelles directives quant à la manière de déterminer les contrats de location ainsi qu'à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats de location par les preneurs. Aux termes d'IFRS 16, la compagnie comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location aux bilans consolidés.

L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué d'après le montant initial de l'obligation locative, ajusté pour tout paiement de location effectué au plus tard à la date de début du contrat de location, majoré des coûts directs initiaux engagés et d'une estimation des coûts de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent ou de remise en état de l'actif sous-jacent ou du site sur lequel il est situé, moins tout incitatif à la location reçu. L'actif est amorti jusqu'au terme de la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation ou de la durée du contrat de location, s'il est antérieur, selon le mode linéaire. La dotation à l'amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation est incluse dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actuelle des paiements de location qui ne sont pas effectués à la date de début du contrat de location, actualisés au moyen du taux d'intérêt implicite du bail ou, si ce taux ne peut pas être facilement déterminé, du taux d'emprunt marginal de la compagnie. En règle générale, la compagnie utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. L'obligation locative est évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et est incluse dans les autres passifs. Les charges d'intérêts sur les obligations locatives sont incluses dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

La compagnie a choisi d'appliquer une mesure de simplification qui consiste à ne pas comptabiliser les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives pour les contrats de location à court terme dont la durée est d'au plus 12 mois et pour les actifs de faible valeur.

La compagnie a choisi d'adopter IFRS 16 selon une approche rétrospective modifiée. Par conséquent, les informations présentées pour 2018 n'ont pas été retraitées. En effet, elles demeurent telles qu'elles ont été présentées précédemment aux termes d'IAS 17 et des interprétations connexes.

Lors de l'application initiale, la compagnie a choisi d'évaluer les actifs au titre du droit d'utilisation à un montant égal à l'obligation locative, ajusté de tout solde lié au contrat de location pertinent comptabilisé aux bilans consolidés immédiatement avant la date de l'application initiale. Au 1^{er} janvier 2019, des actifs au titre du droit d'utilisation de 551 \$ étaient comptabilisés (une tranche de 522 \$ dans les autres actifs et une tranche de 29 \$ dans les immeubles de placement) et des obligations locatives de 551 \$ étaient comptabilisées dans les autres passifs. Les soldes liés aux contrats de location inclus au titre des créditeurs dans les bilans consolidés au 31 décembre 2018, d'un montant de 62 \$, ont été reclassés afin de réduire à 489 \$ les actifs au titre du droit d'utilisation comptabilisés au 1^{er} janvier 2019. Lors de l'évaluation des obligations locatives, la compagnie a actualisé les paiements de location au moyen de son taux d'emprunt marginal au 1^{er} janvier 2019. Le taux moyen pondéré appliqué est de 3,82 %.

Le tableau suivant présente un rapprochement des obligations au titre des contrats de location simple de la compagnie au 31 décembre 2018, telles qu'elles ont été présentées précédemment dans les états financiers consolidés de la compagnie, et des obligations locatives comptabilisées lors de l'application initiale d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019.

Engagements découlant de contrats de location simple au 31 décembre 2018	900 \$
Actualisation au moyen du taux d'emprunt marginal au 1 ^{er} janvier 2019	(170)
Composantes non liées à la location incluses au titre des engagements découlant de contrats de location simple	(110)
Contrats de location qui n'avaient pas encore débuté au 1 ^{er} janvier 2019 et qui sont inclus au titre des engagements découlant de contrats de location simple	(57)
Contrats de location à court terme inclus au titre des engagements découlant de contrats de location simple	(6)
Contrats de location de faible valeur inclus au titre des engagements découlant de contrats de location simple	(6)
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} janvier 2019	551 \$

La compagnie a adopté les modifications à portée limitée des Normes internationales d'information financière (les normes IFRS) pour IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, et IAS 19, *Avantages du personnel*, ainsi que les *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2015-2017* concernant les modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, IFRS 11, *Partenariats*, IAS 12, *Impôts sur le résultat*, et IAS 23, *Coûts d'emprunt*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2019. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la compagnie.

Comme il a été expliqué dans les états financiers consolidés annuels audités au 31 décembre 2018, aucune autre modification importante aux méthodes comptables futures n'aura d'incidence sur la compagnie.

2. *Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)*

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants

Aux fins de la préparation des présents états financiers, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces jugements et estimations comportent un degré d'incertitude inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont décrits dans les méthodes comptables concernées, présentées à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2018.

Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. La charge pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, est tributaire des notations des placements. La compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. La direction porte des jugements lorsqu'elle doit établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers.

3. Acquisitions d'entreprises et autres transactions

a) Invesco Ltd (Ireland)

Le 1^{er} août 2018, la compagnie, par l'intermédiaire de sa filiale indirecte entièrement détenue, Irish Life Group Limited, a conclu une entente visant l'acquisition d'une participation donnant le contrôle dans Invesco Ltd (Ireland), un cabinet indépendant de services-conseils financiers en Irlande qui se spécialise dans les services-conseils en matière d'avantages du personnel et dans la gestion du patrimoine et qui s'occupe de la gestion et de l'administration d'actifs au nom de ses clients. Au 31 mars 2019, la répartition du prix d'achat était incomplète, et le montant initial attribué au goodwill de 80 \$ à la date d'acquisition devait être ajusté, car l'évaluation détaillée des immobilisations incorporelles acquises était toujours en cours.

b) Entente de réassurance liée aux activités d'assurance-vie et de rentes individuelles de l'exploitation américaine

Le 24 janvier 2019, Great-West Financial a annoncé qu'elle avait conclu une entente avec Protective Life Insurance Company (Protective Life) visant la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, de presque toutes les activités d'assurance-vie et de rentes individuelles de l'exploitation américaine. La compagnie conservera son obligation envers les titulaires de contrat, et comptabilisera des actifs au titre des cessions en réassurance dans le cadre de cette entente. Protective Life assumera les risques économiques liés aux activités réassurées. En plus de ces actifs, la compagnie prévoit comptabiliser une perte dans ses états consolidés du résultat net à la clôture de cette transaction. La transaction devrait se conclure au cours du deuxième trimestre de 2019, sous réserve des approbations réglementaires et des conditions de clôture habituelles.

4. Actifs détenus en vue de la vente

Vente de polices à Scottish Friendly

En 2018, Canada Life Limited, une filiale indirecte entièrement détenue de la compagnie, a annoncé la conclusion d'une entente visant la vente d'un bloc de polices individuelles existantes à Scottish Friendly. Ce bloc comprenait des polices en unités de compte ainsi que des polices autres qu'en unités de compte. Le transfert de ces polices est prévu pour le second semestre de 2019, dans le cadre de la transformation de l'exploitation au Royaume-Uni (note 5). La composition des actifs et des passifs faisant partie du groupe destiné à être cédé classés comme détenus en vue de la vente se détaille comme suit :

	31 mars 2019	31 décembre 2018
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	81 \$	112 \$
Obligations	774	731
Actions	24	22
Immeubles de placement	26	29
Avances consenties aux titulaires de polices	3	3
Actifs détenus en vue de la vente	908	897
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	3 432	3 319
Total des actifs faisant partie du groupe destiné à être cédé classés comme détenus en vue de la vente	4 340 \$	4 216 \$
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	884 \$	870 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	24	27
Passifs détenus en vue de la vente	908	897
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	3 432	3 319
Total des passifs faisant partie du groupe destiné à être cédé classés comme détenus en vue de la vente	4 340 \$	4 216 \$

La composition des actifs et des passifs faisant partie du groupe destiné à être cédé sera établie de façon définitive après la réalisation d'une évaluation globale de la juste valeur des actifs et des passifs qui doivent être transférés. Le bénéfice net tiré de la cession de ces polices ne devrait pas être significatif pour les états financiers consolidés.

5. Charges de restructuration

Transformation de l'exploitation au Royaume-Uni

Au 31 mars 2019, le solde de la provision pour restructuration comptabilisée dans les autres passifs par la compagnie était de 56 \$. Le tableau suivant présente la variation de la provision pour restructuration aux fins de la transformation de l'exploitation au Royaume-Uni.

Solde au début de l'exercice	61 \$
Montants utilisés	(5)
Fluctuations des taux de change	—
Solde à la fin de la période	56 \$

6. Placements de portefeuille

a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	31 mars 2019		31 décembre 2018	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	91 897 \$	91 897 \$	90 015 \$	90 015 \$
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	1 949	1 949	1 886	1 886
Disponibles à la vente	12 849	12 849	13 239	13 239
Prêts et créances	19 604	21 250	19 722	20 619
	126 299	127 945	124 862	125 759
Prêts hypothécaires				
Résidentiels				
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	924	924	813	813
Prêts et créances	9 713	9 930	9 721	9 808
	10 637	10 854	10 534	10 621
Commerciaux	14 872	15 435	14 480	14 790
	25 509	26 289	25 014	25 411
Actions				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	9 429	9 429	8 658	8 658
Disponibles à la vente	12	12	11	11
Disponibles à la vente, au coût ⁽²⁾	270	270	267	267
Méthode de la mise en équivalence	352	322	354	293
	10 063	10 033	9 290	9 229
Immeubles de placement	5 449	5 449	5 218	5 218
Total	167 320 \$	169 716 \$	164 384 \$	165 617 \$

⁽¹⁾ Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable. Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compensées par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs.

Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits tirés des placements.

⁽²⁾ Comme la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les placements sont détenus au coût.

6. Placements de portefeuille (suite)

b) Les placements de portefeuille incluent les éléments suivants :

Valeur comptable des placements ayant subi une dépréciation

	31 mars 2019	31 décembre 2018
Montants dépréciés par classement		
À la juste valeur par le biais du résultat net	251 \$	178 \$
Disponibles à la vente	31	30
Prêts et créances	12	28
Total	294 \$	236 \$

La valeur comptable des placements ayant subi une dépréciation comprend des obligations de 271 \$, des prêts hypothécaires de 12 \$ et des actions de 11 \$ au 31 mars 2019 (obligations de 202 \$, prêts hypothécaires de 24 \$ et actions de 10 \$ au 31 décembre 2018). La valeur comptable des prêts et créances est présentée ci-dessus, déduction faite de corrections de valeur de 9 \$ et de 20 \$ au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018, respectivement.

c) Les produits nets tirés des placements se répartissent comme suit :

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers :						
Produits tirés des placements – gagnés	1 027 \$	235 \$	66 \$	87 \$	91 \$	1 506 \$
Profits nets réalisés						
Disponibles à la vente	1	—	4	—	—	5
Autres classements	4	2	—	—	—	6
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	—	(3)	—	—	—	(3)
Autres produits (charges)	—	—	—	(28)	(36)	(64)
	1 032	234	70	59	55	1 450
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	38	—	—	—	—	38
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	3 276	55	874	—	127	4 332
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	(5)	—	(5)
	3 314	55	874	(5)	127	4 365
Total	4 346 \$	289 \$	944 \$	54 \$	182 \$	5 815 \$

6. Placements de portefeuille (suite)

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers :						
Produits tirés des placements – gagnés	1 074 \$	227 \$	57 \$	85 \$	123 \$	1 566 \$
Profits (pertes) nets réalisés						
Disponibles à la vente	(2)	—	1	—	—	(1)
Autres classements	4	58	—	—	—	62
Autres produits (charges)	—	—	—	(23)	(31)	(54)
	1 076	285	58	62	92	1 573
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(7)	—	—	—	—	(7)
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 404)	(17)	(258)	—	141	(1 538)
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	58	—	58
	(1 411)	(17)	(258)	58	141	(1 487)
Total	(335) \$	268 \$	(200) \$	120 \$	233 \$	86 \$

Les produits tirés des placements gagnés comprennent les produits générés par les placements classés comme disponibles à la vente, comme des prêts et créances et comme des placements classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes, les distributions provenant de titres de capitaux propres d'entités non cotées et les produits tirés de la participation de la compagnie dans la Société financière IGM Inc. (IGM). Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements gagnés sur les immeubles de placement. Les autres produits comprennent les produits tirés des avances consenties aux titulaires de polices, les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que les autres produits divers.

7. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et signaler les risques liés à ses instruments financiers. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la compagnie est exposée. L'approche de la compagnie à l'égard de la gestion des risques n'a pas changé de manière importante par rapport à celle qui est décrite dans le rapport annuel de 2018 de la compagnie. Certains risques sont présentés ci-dessous. Une analyse de la structure de gouvernance de la compagnie et de son approche de gestion à l'égard du risque est présentée à la note Gestion des risques liés aux instruments financiers dans les états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2018.

7. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

La compagnie a également établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la compagnie subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation d'effectuer des paiements à leur échéance.

Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Aucun changement important n'est survenu depuis l'exercice clos le 31 décembre 2018.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. La compagnie détient des marges de crédit obtenues auprès de banques à charte canadiennes.

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers consolidés contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

7. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif. La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de la compagnie sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net.

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif qui les couvre, aux titres à revenu fixe, aux capitaux propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation), et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux. La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. De l'avis de la compagnie, une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt devant être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la compagnie.

7. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

- Au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018, une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se serait traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se seraient compensées, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.
- Au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018, une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se serait traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se seraient compensées, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon la compagnie, devraient être couverts par ces provisions sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se répercutant sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. L'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution immédiate de 1 % des taux de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions se présente comme suit :

	31 mars 2019		31 décembre 2018	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Variation des taux d'intérêt				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(171) \$	661 \$	(165) \$	639 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	119 \$	(483) \$	115 \$	(465) \$

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer le risque de prix, la politique de placement de la compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts a été atténué au moyen d'un programme de couverture des garanties de retrait minimum à vie, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme standardisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux. En ce qui a trait aux polices comportant des garanties liées aux fonds distincts, la compagnie calcule généralement les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon un niveau d'espérance conditionnelle unilatérale 75 (ECU 75).

7. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des titres de capitaux propres non cotés en bourse, notamment des produits de fonds distincts et des produits aux flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des actions. Toutefois, les variations des valeurs des actions pourraient avoir d'autres répercussions sur le marché et les passifs qui feront en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions. Les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse de 10 % des valeurs des actions se présentent comme suit :

	31 mars 2019		31 décembre 2018	
	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %
Variation des valeurs des actions				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(89) \$	194 \$	(87) \$	338 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	75 \$	(155) \$	73 \$	(266) \$

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif. Les répercussions attendues d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se présentent comme suit :

	31 mars 2019		31 décembre 2018	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation	(597) \$	686 \$	(591) \$	680 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	482 \$	(545) \$	476 \$	(539) \$

8. Évaluation à la juste valeur

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme standardisés négociés en bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et d'actions privées, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que la plupart des prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compris dans le niveau 2.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement et les prêts hypothécaires rechargeables.

8. Évaluation à la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

Actifs évalués à la juste valeur	31 mars 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 481 \$	— \$	— \$	4 481 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	—	93 780	66	93 846
Prêts hypothécaires	—	—	924	924
Actions	8 946	—	483	9 429
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	8 946	93 780	1 473	104 199
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	—	12 849	—	12 849
Actions	10	—	2	12
Total des actifs financiers disponibles à la vente	10	12 849	2	12 861
Immeubles de placement	—	—	5 449	5 449
Fonds détenus par des assureurs cédants	160	6 942	—	7 102
Dérivés ⁽¹⁾	—	496	—	496
Actifs détenus en vue de la vente	105	774	26	905
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	687	292	—	979
Autres ⁽²⁾	—	105	—	105
Total des actifs évalués à la juste valeur	14 389 \$	115 238 \$	6 950 \$	136 577 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁽³⁾	6 \$	1 248 \$	— \$	1 254 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	—	1 729	—	1 729
Passifs relatifs aux contrats d'investissement détenus en vue de la vente	—	1	23	24
Autres passifs	—	105	—	105
Total des passifs évalués à la juste valeur	6 \$	3 083 \$	23 \$	3 112 \$

(1) Compte non tenu de garanties de 114 \$ reçues de contreparties.

(2) Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

(3) Compte non tenu de garanties de 358 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de la période considérée.

8. Évaluation à la juste valeur (suite)

	31 décembre 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 168 \$	— \$	— \$	4 168 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	—	91 834	67	91 901
Prêts hypothécaires	—	—	813	813
Actions	8 254	—	404	8 658
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	8 254	91 834	1 284	101 372
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	—	13 239	—	13 239
Actions	9	—	2	11
Total des actifs financiers disponibles à la vente	9	13 239	2	13 250
Immeubles de placement	—	—	5 218	5 218
Fonds détenus par des assureurs cédants	230	6 925	—	7 155
Dérivés ⁽¹⁾	8	409	—	417
Actifs détenus en vue de la vente	134	731	29	894
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	597	246	—	843
Autres ⁽²⁾	—	84	—	84
Total des actifs évalués à la juste valeur	13 400 \$	113 468 \$	6 533 \$	133 401 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁽³⁾	2 \$	1 560 \$	— \$	1 562 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	—	1 711	—	1 711
Passifs relatifs aux contrats d'investissement détenus en vue de la vente	—	1	26	27
Autres passifs	—	84	—	84
Total des passifs évalués à la juste valeur	2 \$	3 356 \$	26 \$	3 384 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu de garanties de 109 \$ reçues de contreparties.

⁽²⁾ Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

⁽³⁾ Compte non tenu de garanties de 612 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de la période considérée.

8. Évaluation à la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la compagnie a utilisé des données du niveau 3.

31 mars 2019									
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Actifs détenus en vue de la vente	Total de l'actif de niveau 3	Passifs détenus en vue de la vente	Total du passif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	67 \$	813 \$	404 \$	2 \$	5 218 \$	29 \$	6 533 \$	26 \$	26 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	—	—	—	—	29	—	29	—	—
Solde révisé au début de l'exercice	67	813	404	2	5 247	29	6 562	26	26
Total des profits (pertes)									
Compris dans le résultat net	2	55	15	—	(5)	(3)	64	—	—
Compris dans les autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	(3)	—	—	—	—	—	(3)	—	—
Achats	—	—	69	—	214	—	283	—	—
Émissions	—	69	—	—	—	—	69	—	—
Ventes	—	—	(5)	—	(7)	—	(12)	—	—
Règlements	—	(13)	—	—	—	—	(13)	—	—
Autres	—	—	—	—	—	—	—	(3)	(3)
Transferts vers le niveau 3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transferts hors du niveau 3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Solde à la fin de la période	66 \$	924 \$	483 \$	2 \$	5 449 \$	26 \$	6 950 \$	23 \$	23 \$
Total des profits (pertes) pour la période compris dans les produits nets tirés des placements	2 \$	55 \$	15 \$	— \$	(5) \$	(3) \$	64 \$	— \$	— \$
Variation des profits (pertes) latents pour la période compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 mars 2019	2 \$	55 \$	15 \$	— \$	(5) \$	(3) \$	64 \$	— \$	— \$

⁽¹⁾ Les autres éléments du résultat global comprennent les profits et les pertes de change latents.

8. Évaluation à la juste valeur (suite)

31 décembre 2018

	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Actifs détenus en vue de la vente	Total de l'actif de niveau 3	Passifs relatifs aux contrats d'investissement	Passifs détenus en vue de la vente	Total du passif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	65 \$	— \$	243 \$	1 \$	4 851 \$	— \$	5 160 \$	22 \$	— \$	22 \$
Total des profits (pertes)										
Compris dans le résultat net	—	(24)	20	—	33	—	29	—	—	—
Compris dans les autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	2	20	—	—	70	—	92	—	—	—
Acquisition d'entreprise	—	799	—	—	—	—	799	—	—	—
Achats	—	—	203	1	356	—	560	—	—	—
Émissions	—	76	—	—	—	—	76	—	—	—
Ventes	—	—	(62)	—	(63)	—	(125)	—	—	—
Règlements	—	(58)	—	—	—	—	(58)	—	—	—
Autres	—	—	—	—	—	—	—	4	—	4
Transferts vers le niveau 3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transferts hors du niveau 3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transferts vers les éléments détenus en vue de la vente	—	—	—	—	(29)	29	—	(26)	26	—
Solde à la fin de l'exercice	67 \$	813 \$	404 \$	2 \$	5 218 \$	29 \$	6 533 \$	— \$	26 \$	26 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements	— \$	(24) \$	20 \$	— \$	33 \$	— \$	29 \$	— \$	— \$	— \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2018	— \$	(24) \$	19 \$	— \$	26 \$	— \$	21 \$	— \$	— \$	— \$

(1) Les autres éléments du résultat global comprennent les profits et les pertes de change latents.

8. Évaluation à la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin de période aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation Taux réversif Taux d'inoccupation	Fourchette de 2,4 % à 10,3 % Fourchette de 4,3 % à 6,8 % Moyenne pondérée de 2,4 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires (juste valeur par le biais du résultat net)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie prévus des actifs, y compris le coût calculé de façon stochastique de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,2 % à 4,7 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

9. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

31 mars 2019		
Passif,	Actifs au titre	
montant brut	des cessions	Montant net
en réassurance		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	170 790 \$	6 124 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	1 729	—
Total	172 519 \$	166 395 \$

31 décembre 2018		
Passif,	Actifs au titre	
montant brut	des cessions	Montant net
en réassurance		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	166 720 \$	6 126 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	1 711	—
Total	168 431 \$	162 305 \$

10. Fonds distincts

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la compagnie exerce ses activités.

a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	31 mars 2019	31 décembre 2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 999 \$	13 458 \$
Obligations	42 915	42 142
Prêts hypothécaires	2 741	2 746
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	96 017	89 853
Fonds communs de placement	54 733	50 956
Immeubles de placement	12 696	12 319
	222 101	211 474
Produits à recevoir	452	380
Autres passifs	(3 700)	(3 191)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	940	864
Total	219 793 \$	209 527 \$

10. Fonds distincts (suite)

b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
Solde au début de l'exercice	209 527 \$	217 357 \$
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	5 726	6 410
Produits nets tirés des placements	116	496
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	117	1 501
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	13 471	(4 848)
Profits latents (pertes latentes) attribuables aux fluctuations des taux de change	(3 171)	6 588
Retraits des titulaires de polices	(5 912)	(6 791)
Acquisition d'entreprise	—	950
Variation du placement des fonds distincts dans le fonds général	—	3
Variation du placement du fonds général dans les fonds distincts	—	(3)
Virement du fonds général, montant net	(5)	9
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	76	(641)
Actifs détenus en vue de la vente (note 4)	(113)	—
Autres	(39)	—
Total	10 266	3 674
Solde à la fin de la période	219 793 \$	221 031 \$

10. Fonds distincts (suite)

c) **Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur (note 8)**

31 mars 2019				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ⁽¹⁾	141 930 \$	67 037 \$	13 643 \$	222 610 \$
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente ⁽²⁾	3 410	5	9	3 424
Total des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur	145 340 \$	67 042 \$	13 652 \$	226 034 \$

(1) Compte non tenu d'un montant de 2 817 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

(2) Compte non tenu d'un montant de 8 \$ au titre des autres actifs, déduction faite des autres passifs.

31 décembre 2018				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ⁽¹⁾	131 603 \$	67 199 \$	13 235 \$	212 037 \$
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente ⁽²⁾	3 297	5	9	3 311
Total des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur	134 900 \$	67 204 \$	13 244 \$	215 348 \$

(1) Compte non tenu d'un montant de 2 510 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

(2) Compte non tenu d'un montant de 8 \$ au titre des autres actifs, déduction faite des autres passifs.

Au cours du premier trimestre de 2019, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 1 377 \$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 (1 842 \$ transférés du niveau 2 au niveau 1 au 31 décembre 2018), principalement parce que la compagnie avait changé l'utilisation des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables et pour lesquels la compagnie ne peut évaluer les actifs sous-jacents.

10. Fonds distincts (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la compagnie a utilisé les données du niveau 3.

	31 mars 2019		
	Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente	Total
Solde au début de l'exercice	13 235 \$	9 \$	13 244 \$
Changement de méthode comptable ⁽¹⁾	136	—	136
Solde révisé au début de l'exercice	13 371	9	13 380
Total des pertes incluses dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	(102)	—	(102)
Achats	433	—	433
Ventes	(59)	—	(59)
Transferts vers le niveau 3	—	—	—
Transferts hors du niveau 3	—	—	—
Solde à la fin de la période	13 643 \$	9 \$	13 652 \$

⁽¹⁾ Les fonds distincts ont adopté IFRS 16, ce qui a entraîné la comptabilisation d'actifs au titre du droit d'utilisation et d'obligations locatives égaux et correspondants de 136 \$ aux postes Immeubles de placement et Autres passifs des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts au 1^{er} janvier 2019. L'adoption d'IFRS 16 n'a eu aucune incidence nette sur les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts au 1^{er} janvier 2019.

	31 décembre 2018		
	Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente	Total
Solde au début de l'exercice	12 572 \$	— \$	12 572 \$
Total des profits inclus dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	404	—	404
Achats	651	—	651
Ventes	(425)	—	(425)
Transferts vers le niveau 3	51	—	51
Transferts hors du niveau 3	(9)	—	(9)
Transferts vers les actifs détenus en vue de la vente	(9)	9	—
Solde à la fin de la période	13 235 \$	9 \$	13 244 \$

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

11. Capital social

Actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les 31 mars			
	2019		2018	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	987 739 408	7 283 \$	988 722 659	7 260 \$
Achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	(431 000)	(15)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	—	12
Exercées et émises en vertu du régime d'options sur actions	494 565	15	330 380	11
Solde à la fin de la période	988 233 973	7 298 \$	988 622 039	7 268 \$

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2019, 494 565 actions ordinaires ont été exercées en vertu du régime d'actionnariat de la compagnie, pour une valeur comptable de 15 \$, ce qui comprend un surplus d'apport de 2 \$ transféré au moment de l'exercice (330 380 actions au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, pour une valeur comptable de 11 \$, ce qui comprend un surplus d'apport de 1 \$ transféré au moment de l'exercice).

Le 28 janvier 2019, la compagnie a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 1^{er} février 2019 et se terminera le 31 janvier 2020.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2019, la compagnie n'a acheté aucune action ordinaire dans le cadre de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités (431 000 au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 dans le cadre de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à un coût de 15 \$). Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, l'excédent payé sur la valeur comptable moyenne s'est établi à 12 \$ et a été comptabilisé à titre de réduction des capitaux propres dans le cadre de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Le 4 mars 2019, la compagnie a annoncé une offre publique de rachat importante (l'offre) en vertu de laquelle la compagnie a proposé aux actionnaires de racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 2 G\$ de ses actions ordinaires pour une contrepartie en trésorerie. L'offre a débuté le 8 mars 2019 et est arrivée à expiration le 12 avril 2019.

Événement postérieur à la date de clôture

Le 17 avril 2019, la compagnie a racheté et annulé 59 700 974 actions ordinaires en vertu de l'offre, à un prix de 33,50 \$ l'action, pour un prix de rachat total de 2 G\$.

12. Bénéfice par action ordinaire

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
Bénéfice		
Bénéfice net	690 \$	764 \$
Dividendes – détenteurs d’actions privilégiées	(33)	(33)
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires	657 \$	731 \$
Nombre d’actions ordinaires		
Nombre moyen d’actions ordinaires en circulation	987 830 447	988 611 044
Ajouter : exercice potentiel d’options sur actions en circulation	306 494	1 109 312
Nombre moyen d’actions ordinaires en circulation – dilué	988 136 941	989 720 356
Bénéfice de base par action ordinaire	0,665 \$	0,740 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire	0,665 \$	0,739 \$
Dividendes par action ordinaire	0,4130 \$	0,3890 \$

13. Gestion du capital

a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la compagnie. À cet égard, le conseil d’administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu’au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d’excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la compagnie.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la compagnie. Le plan de capital est approuvé par le conseil d’administration de la compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d’administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

La capitalisation cible de la compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu’elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d’autres notations à la compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

13. Gestion du capital (suite)

b) Capital réglementaire

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales.

Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le TSAV) permet de comparer les ressources en capital réglementaire d'une société avec son coussin de solvabilité de base, ou capital requis. Le coussin de solvabilité de base, défini par le BSIF, correspond à la somme des exigences de capital définies, multipliée par un facteur scalaire de 1,05. Le total des ressources en capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles. Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Great-West.

	31 mars 2019	31 décembre 2018
Capital de première catégorie	12 404 \$	12 455 \$
Capital de deuxième catégorie	3 722	3 686
Total du capital disponible	16 126	16 141
Provision d'excédent et dépôts admissibles	11 137	10 665
Total des ressources en capital	27 263 \$	26 806 \$
Coussin de solvabilité de base (comprend le facteur scalaire de 1,05)	19 508 \$	19 165 \$
Ratio total du TSAV (cible de surveillance du BSIF = 100 %)⁽¹⁾	140 %	140 %

⁽¹⁾ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital / coussin de solvabilité de base [après le facteur scalaire de 1,05])

D'autres établissements et filiales à l'étranger de la compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

14. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le total de la charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans les charges d'exploitation et les autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
Régimes de retraite		
Coût des services	54 \$	59 \$
Coût financier, montant net	7	6
	61	65
Autres avantages postérieurs à l'emploi		
Coût des services	1	1
Coût financier, montant net	3	3
	4	4
Charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi – états consolidés du résultat net	65	69
Réévaluations des régimes de retraite		
Écarts actuariels	495	(99)
Rendement (plus élevé) moins élevé que le rendement prévu de l'actif	(383)	57
Frais administratifs moins élevés que prévu	(1)	(1)
Variation du plafond de l'actif	(18)	—
(Profit) perte au titre des réévaluations des régimes de retraite	93	(43)
Réévaluations des autres avantages postérieurs à l'emploi		
Écarts actuariels	21	(3)
Réévaluations au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi – autres éléments (de bénéfice global) de perte globale	114	(46)
Total de la charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, y compris les réévaluations	179 \$	23 \$

Le tableau ci-après présente le taux d'actualisation moyen pondéré qui a été utilisé pour réévaluer l'obligation au titre des prestations définies des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi aux dates suivantes :

	31 mars		31 décembre	
	2019	2018	2018	2017
Taux d'actualisation moyen pondéré	2,9 %	3,2 %	3,4 %	3,1 %

15. Impôt sur le résultat

a) Charge d'impôt sur le résultat

La charge (l'économie) d'impôt se compose des éléments suivants :

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2019	2018
Impôt exigible	71 \$	84 \$
Impôt différé	59	(7)
Total de la charge d'impôt sur le résultat	130 \$	77 \$

b) Taux d'imposition effectif

Les taux d'imposition effectifs sont généralement inférieurs au taux d'imposition de la compagnie prévu par la loi, qui se chiffre à 27 %, situation qui s'explique par les avantages fiscaux liés aux produits tirés des placements non imposables et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, le taux d'imposition effectif global était de 16,0 %, comparativement à 9,1 % pour le trimestre clos le 31 mars 2018.

Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 mars 2019 est supérieur à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt ainsi que de la baisse du pourcentage du bénéfice assujetti à des taux d'imposition inférieurs dans des territoires étrangers.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, le taux d'imposition effectif global était de 16,0 %, comparativement à 6,4 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2018.

Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 mars 2019 est supérieur à celui du quatrième trimestre de 2018, principalement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

16. Information sectorielle

Résultat net consolidé

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits					
Total des primes, montant net	3 087 \$	1 266 \$	5 242 \$	— \$	9 595 \$
Produits nets tirés des placements					
Produits nets tirés des placements – réguliers	656	469	326	(1)	1 450
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	2 282	666	1 417	—	4 365
Total des produits nets tirés des placements	2 938	1 135	1 743	(1)	5 815
Honoraires et autres produits	422	659	398	—	1 479
	6 447	3 060	7 383	(1)	16 889
Prestations et charges					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	5 172	2 219	6 521	—	13 912
Autres ⁽¹⁾	877	686	473	5	2 041
Charges financières	32	31	9	—	72
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	21	20	12	—	53
Bénéfice (perte) avant impôt	345	104	368	(6)	811
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	70	20	41	(1)	130
Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle	275	84	327	(5)	681
Participations ne donnant pas le contrôle	(8)	—	(1)	—	(9)
Bénéfice net (perte nette)	283	84	328	(5)	690
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	28	—	5	—	33
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital	255	84	323	(5)	657
Incidence de la répartition du capital	28	(3)	(24)	(1)	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	283 \$	81 \$	299 \$	(6) \$	657 \$

⁽¹⁾ Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

16. Information sectorielle (suite)

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits					
Total des primes, montant net	3 151 \$	1 074 \$	3 949 \$	— \$	8 174 \$
Produits nets tirés des placements					
Produits nets tirés des placements – réguliers	612	441	517	3	1 573
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(334)	(580)	(573)	—	(1 487)
Total des produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	278	(139)	(56)	3	86
Honoraires et autres produits	438	631	364	—	1 433
	3 867	1 566	4 257	3	9 693
Prestations et charges					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	2 639	752	3 389	—	6 780
Autres ⁽¹⁾	816	674	457	5	1 952
Charges financières	32	29	10	—	71
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	20	21	8	—	49
Bénéfice (perte) avant impôt	360	90	393	(2)	841
Impôt sur le résultat	46	13	18	—	77
Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle	314	77	375	(2)	764
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—
Bénéfice net (perte nette)	314	77	375	(2)	764
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	28	—	5	—	33
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital	286	77	370	(2)	731
Incidence de la répartition du capital	30	(2)	(26)	(2)	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	316 \$	75 \$	344 \$	(4) \$	731 \$

⁽¹⁾ Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.